

# SOS PARIS

ASSOCIATION DE DÉFENSE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET DU CADRE DE VIE – DEPUIS 1973

## ÉDITORIAL

Chers amis de SOS Paris,

Une année s'achève, une autre commence. Nos objectifs au service de Paris et des Parisiens restent les mêmes : défendre le patrimoine bâti et non-bâti et le cadre de vie.

Et parmi ces objectifs pour 2019, formons le vœu que Paris ne reste pas ce qu'elle est devenue : l'une des capitales les plus sales d'Europe.



Thierry Marcus

En effet cette question est rarement à l'ordre du jour pour les édiles qui nous gouvernent et c'est bien dommage pour les Parisiens et les touristes. Le laisser-aller règne et les moyens sont totalement insuffisants pour lutter contre la saleté qui envahit nos rues, nos places et nos parcs. Circulons dans nos rues pour constater l'état désastreux des trottoirs et des chaussées mais surtout leur saleté. Les incivilités favorisant le développement de comportements désinvoltes, les caniveaux se remplissent de mégots, d'emballages de fast-food et de toutes sortes de déchets. Le développement de la consommation hors domicile (CHD) ne justifie pas l'abandon des déchets sur la voie publique. Ces trottoirs souillés, quant à eux, deviennent en outre les parkings sauvages des trottinettes électriques et de tous ces engins très tendance à utilisation partagée.

La Municipalité doit reprendre l'initiative sur ces sujets et mettre en œuvre le budget et les moyens nécessaires pour redonner à Paris un niveau de propreté digne d'une capitale attrayante pour les millions de touristes qui y viennent et les habitants qui y vivent. À cet égard, la récente annonce de la création d'une police municipale pour « veiller à la propreté et combattre le vandalisme » est une bonne nouvelle.

L'année qui commence sera sans doute celle de toutes les promesses et nous devons rester vigilants.

Nous vous souhaitons une bonne année !

Thierry Marcus  
Président de SOS Paris

## LES PONTS ET LE CONSEIL D'ÉTAT

Le Monde du 17/18 février, sous la plume de Grégoire Allix, fait état d'un avis du 22 janvier dernier du Conseil relatif au projet des trois passerelles construites sur la Seine. « L'opération envisagée dans le cadre de l'appel à projets de la mairie de Paris relève d'un contrat de la commande publique » ; or les règles de publicité, de communication préalable ont été violées et les consultations des services de la Navigation de la Seine et des Ponts de Paris doivent être clarifiées. Au moment où l'UNESCO étend le périmètre classé au Patrimoine mondial de l'humanité de la Seine et de ses abords, la mairie de Paris, ayant fait preuve d'une grande légèreté, doit soit annuler l'opération, soit engager une nouvelle consultation respectant les procédures. Ce projet, défiant les règles élémentaires d'urbanisme, avait dès la mi-2018 provoqué la création de l'association « La Seine n'est pas à vendre ».

Jean-Pierre Courtiau

## ASSEMBLEE GÉNÉRALE DE SOS PARIS

**MERCREDI 13 MARS 2019, 17h30**

Nous avons le plaisir de vous convier à notre assemblée générale qui sera suivie d'une conférence par Rodolphe Trouilleux, historien de Paris et écrivain français : « Paris... Toujours ! » À sa suite, *1Paris2Rêve* nous proposera une mise en bouche sur « **La course du temps à Paris** », avant-goût d'une flânerie historique qui vous sera proposée dans les rues de Paris, samedi 16 mars à 14 h : « À la bonne heure... Il était temps ! ». Nos discussions se termineront autour d'un cocktail.

Cette invitation est ouverte, bien entendu, à tous vos amis.



### LOUIS GOUPY, L'INTRAITABLE ÉMINENCE GRISE DE SOS PARIS

Louis Goupy, qui vient de demander cette année à être déchargé de sa responsabilité de Vice-Président, a joué pendant trente ans un rôle déterminant dans les orientations, le développement et les succès remportés au fil des années par notre association. Appelé en 1986 à rejoindre SOS Paris par Philippe Denis qui venait d'en prendre la Présidence, il a mis au service de la défense de Paris d'exceptionnelles compétences, une combativité qui ne s'est jamais démentie, faisant de cette cause, selon ses propres paroles, « une ardente obligation ».

Après une longue mission à Bruxelles dans les arcanes du Marché Commun, Louis Goupy, dans les années 1980, retrouvait sa ville, ce Paris dont il n'avait jamais cessé depuis l'adolescence d'approfondir l'histoire. Puisant dans d'innombrables mémoires, récits, traités savants mais aussi, piéton infatigable, parcourant, l'esprit toujours en éveil, le labyrinthe des rues, pénétrant dans les cours, s'enchantant de découvrir au cours de ses flâneries des jardins secrets, des chapelles oubliées, il avait acquis, servi par une mémoire exceptionnelle, une connaissance de Paris dont l'érudition n'avait rien à envier à celles des meilleurs spécialistes et dont le ressort secret était un attachement quasi amoureux.

Cachant en effet sa vive sensibilité sous des dehors caustiques, des propos volontiers ironiques, une brusquerie parfois déconcertante, Louis Goupy entretenait avec sa ville et son histoire une relation passionnée. Il ne pouvait assister sans colère et indignation à la priorité donnée par les pouvoirs publics à la grande révolution urbaine dont l'ère pompidolienne avait marqué le début.

Absent de Paris dans les années au cours desquelles cette évolution s'était peu à peu imposée, il n'en voyait que plus clairement les conséquences, ce n'était à ses yeux rien de moins, à terme, qu'un démantèlement du Paris hérité des siècles passés, de son harmonie, de ses équilibres, puisque le nouveau mot d'ordre était de dégager toujours plus d'espaces au dépens du bâti traditionnel, de rogner sur les chaussées, de sacrifier les espaces verts, une grande partie des parcs, de raser des quartiers entiers. Le but était de faire place nette pour loger les grands équipements de prestige, les autoroutes urbaines, les parkings et d'imposer enfin aux Parisiens la construction de tours, cet édifice fétiche dont rêvaient les tenants de la ville future, symbolisant l'entrée de Paris dans la modernité.

Pour Louis Goupy, « l'ardente obligation » était de s'opposer à ces nouvelles orientations et résistant à cette course au modernisme, de protéger la diversité du Paris traditionnel, l'intégrité de ses édifices prestigieux en priorité, mais aussi de conserver le charme de ses « cent villages », ce charme qui faisait dire aux étrangers que « Paris est une fête » et donnait à chaque quartier son caractère : les cités d'artistes, les marchés, les écluses, les ateliers d'artisans, les modestes places plantées, les brasseries centenaires, lieux de respiration et de plaisir que menaçait l'avidité des constructeurs en quête de toujours plus d'espaces à rentabiliser.

Pour mener ce combat, le grand mérite de Louis Goupy fut de définir clairement la stratégie qui donnerait un cadre aux missions de l'association. « L'urgente priorité » était d'abord d'exiger des pouvoirs publics la mise en œuvre effective des mesures de protection existantes. Son grand talent fut de communiquer à l'équipe de SOS Paris le feu sacré, la combativité qui l'animaient.

Les délégués d'arrondissement dont le réseau fut renforcé eurent pour mission de surveiller dans chaque quartier les demandes des permis de démolir et de construire soumis à l'administration et d'en étudier l'impact sur l'environnement. Interpellant les élus, relançant les Architectes des Bâtiments de France, répondant aux enquêtes d'utilité publique, participant activement aux réunions de concertation instaurées dans les mairies, recourant s'il le fallait à des actions en justice, SOS Paris sous son impulsion, au prix de luttes souvent houleuses et malgré bien des batailles perdues, obtint gain de cause sur de nombreux dossiers.

Dans son article consacré à la Présidence de Philippe Denis, paru dans le dernier bulletin de l'association, Louis Goupy a donné le détail des résultats obtenus. Grâce à l'intense mobilisation de SOS Paris et à la vigilance des nombreuses associations parisiennes, un coup d'arrêt put être porté à la nouvelle politique d'urbanisation qui menaçait l'environnement familial des Parisiens : maintien d'espaces verts menacés, suppression de projets de parking, limitation du nombre de ZAC et de leur hauteur. Des avancées en matière d'urbanisme furent obtenues : recensement des espaces verts et des jardins à protéger, mise en place de nouveaux périmètres de protection. Sur le plan patrimonial, de précieux témoins du Paris historique furent sauvés de la démolition, d'autres, menacés de mutilation, d'extension, ou de surélévation, conservèrent leur harmonie d'origine.

Au nombre des batailles gagnées, deux des plus spectaculaires ont été dues à l'intervention personnelle de Louis Goupy, à l'âpreté de ses affrontements avec l'administration et le promoteur. Ce sont : rue du Sentier, le sauvetage d'un bel hôtel du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Hôtel Masson du Meslay, laissé à l'abandon par la municipalité pour justifier sa démolition ; l'abandon par Paribas d'un vaste projet de reconstruction de son siège social rue d'Antin.

Durant ces années d'intense activité, la personnalité de Louis Goupy, union singulière d'une âme passionnée et d'une froide lucidité, structura l'association, lui donne une vision cohérente des actions à accomplir et lui insuffla la rigueur nécessaire pour les mettre en œuvre. Il fut l'âme de la résistance, il en fut aussi le stratège avisé.

Louis Goupy qui fut pendant tant d'années, aux côtés de Présidents successifs de SOS Paris, l'inspiration et le maître d'œuvre de SOS Paris, refusa pourtant toujours d'en assurer la présidence. Son goût de l'indépendance, son humeur vagabonde, la multiplicité de ses intérêts, le temps qu'il entendait réserver à son talent de pianiste, à ses flâneries de collectionneur lui paraissaient incompatibles avec les tâches trop absorbantes d'un Président. Il préféra, au sein de SOS Paris, se réserver le rôle d'une Eminence Grise dont les avis, toujours pertinents, souvent incommodes, parfois âprement discutés, emportaient en définitive l'adhésion de l'équipe, traçant les grandes lignes d'une feuille de route qui est toujours celle de l'association.

*Marthe de Rohan-Chabot*

1<sup>er</sup> arr.

**LA BANQUE DE FRANCE COUPABLE DE LA DÉCRÉPITUDE DE L'HÔTEL PORTALIS**



Un lecteur nous confirme que l'hôtel Portalis dont la façade au coin de la rue La Vrillière et de la rue Croix-des-Petits-Champs est classée, appartient bien à la Banque de France. Le délabrement de ce bel exemple de construction « en trompe » du XVIII<sup>e</sup> siècle s'accroît tous les jours. Comment la Banque de France, responsable de la disparition progressive de ce quartier ancien et en particulier de la Chancellerie d'Orléans, peut-elle, apparemment sans l'ombre d'un remords, renoncer à effectuer les réparations urgentes qui s'imposent et se satisfaire de « filets de protection » sur les balcons ? On sait que les destructions - de 1810 à nos jours - ne lui font pas peur, mais quand même... *Louis Goupy*

2<sup>e</sup> arr.

**DEVANTURE RESTAURÉE : MERCI JÉRÔME**



À l'angle de la rue Favart et du boulevard des Italiens, un magnifique immeuble pré-haussmannien a retrouvé son entresol masqué par une horrible boutique de « malbouffe ». Le nouveau propriétaire « Jérôme » lui a redonné son aspect primitif, ce qui a nécessité des travaux importants, les pierres ayant beaucoup souffert de leur « habillage ». On souhaite que cet exemple soit suivi par les trop nombreux magasins qui défigurent encore les Grands Boulevards et notamment le Boulevard Poissonnière. *Louis Goupy*

4<sup>e</sup> arr.

**PLACE MAZAS : VIGILANCE !**

La mobilisation des habitants contre ce projet de construction des quais hauts produit ses effets, le bruit court que l'édification de l'un des immeubles défigurant les perspectives soit remise en cause. Nous attendons qu'une décision identique concernant le deuxième immeuble soit entérinée : les quais hauts de la Seine doivent rester inconstructibles. Restons vigilants. *Christine Nedelec*

Signer la pétition : <https://www.change.org/p/preservons-les-bords-de-seine-la-place-mazas-n-est-pas-un-nouveau-terrain-à-bâtir>

5<sup>e</sup> arr.

**ESPCI : UN RÉFÉRÉ POUR STOPPER LES DESTRUCTIONS ENVIRONNEMENTALES**

Notre référé a été rejeté, le sauvetage de 52 grands arbres et d'espaces de pleine terre n'a pas été jugé nécessaire malgré les recours en attente. La nature en pot est peut-être interchangeable mais un jardin arboré centenaire est un écosystème qui ne se recrée pas si facilement malgré toute la bonne volonté du monde.

La maison brûle et nous regardons ailleurs... À l'ESPCI (École Supérieure de Physique et de Chimie industrielles), les responsabilités sont claires : la mairie et le gouvernement mettent le feu, tandis que les habitants essaient de leur arracher en vain les allumettes et les tisons.

*Marie Christine Chevalier  
Association ARRBELV*

6<sup>e</sup> arr.

**LA TOUR MONTPARNASSE UN PROJET SANS VISION ?**

**OBSOLÈTE... DEPUIS SA CONSTRUCTION**

Pour les pouvoirs publics de l'ère « De Gaulle - Pompidou », il s'agissait d'adapter la ville à la voiture. Le quartier Montparnasse aurait été le débouché d'une voie à grande circulation « la radiale Vercingétorix » qui devait déverser son flot de voiture dans des rues parisiennes à élargir. À l'époque, les constructions nouvelles devaient avant tout être conçues pour se protéger du flux routier. Le quartier historique du Montparnasse des artistes a donc été rasé et massacré. Ce grand projet d'autoroute urbaine, sous la pression d'une belle mobilisation parisienne dont SOS Paris a été un acteur majeur, a été complètement abandonné, la société ayant pris conscience de la nuisance du « tout automobile ». Pour répondre à ce « tout automobile », la tour Montparnasse a été construite sur une dalle, qui supporte également la tour CIT, un centre commercial vieillissant et un immeuble de bureau rue de l'Arrivée. Cet ensemble immobilier, vestige de l'ère automobile, subsiste comme un îlot insolite, surdimensionné, à l'abandon, extérieur à la ville, d'accès difficile pour les piétons qui ont à franchir une rivière de voitures.

**DES RÉNOVATIONS CONCURRENTES MENÉES PAR LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS**

Dans la novlangue ambiante, le terme « rénovation » doit être entendu comme démolition et construction nouvelle. Ces rénovations interviennent avant même que les projets de voiries et de circulation soient finalisés. Elles ne sont pas conçues dans



un ordre logique d'urbanisme, chaque propriétaire n'a qu'un objectif lucratif, augmenter son emprise au sol, sa hauteur et sa capacité d'accueil de bureaux et de commerces.

Deux autres rénovations voisines sont déjà en voie d'achèvement. Il s'agit du centre commercial « Gaité » et de la gare Montparnasse. Elles sont également initiées par des propriétaires privés (Unibail- Rodamco et la SNCF) et ont déjà augmenté considérablement les surfaces de bureau et de commerce, au détriment des logements.

### UN PROJET ET BEAUCOUP D'INCONNUES.

Les projets de rénovation futures des tours Montparnasse et CIT, interviennent avant même de connaître définitivement le sort du centre commercial, lui aussi situé sur la dalle. Cette dalle sera-t-elle aménagée ou, comme le souhaite la maire de Paris, détruite ?

### ET LA TOUR MONTPARNASSE ?

Le projet de la tour Montparnasse, déposé il y a six mois prévoit d'accueillir 12 000 personnes au lieu des 6 000 actuelles. Un revêtement clair de la façade, aux dalles irrégulières remplacera l'aspect sombre, son accessibilité sera améliorée et les architectes, choisis par les grandes sociétés propriétaires de la tour, s'engagent simplement « à viser » l'obtention d'un label écologique.

Concrètement, la base de la tour sera élargie par la construction d'une enveloppe de béton, comprenant des balcons végétalisés, sur les 14 premiers étages. À son pied, envahissant le parvis public, seront aménagés les étages souterrains éclairés par des puits de lumières présentés comme des « patios arborés ». La tour actuellement de 210 mètres de hauteur, sera rehaussée de 23 mètres, soit l'équivalent d'environ 7 étages. Elle présentera à son sommet une « serre écologique » de 19 mètres, emblème du projet. L'on s'interroge sur l'utilisation dans l'avenir de ce volume, car les arbres parisiens, même centenaires et plantés en pleine terre, n'atteignent pas une telle hauteur !

### FLUX INGÉRABLES ?

L'ensemble des rénovations du quartier Maine-Montparnasse attirera les activités dans le sud-ouest de Paris, au détriment du rééquilibrage parisien vers l'est et avec les villes de la périphérie parisienne. Par ailleurs, le quartier Maine-Montparnasse en multipliant les lieux d'activités augmentera considérablement les flux des travailleurs et des clients.

Le portefeuille commercial des usagers n'étant pas extensible, sur quel modèle économique reposent l'ensemble de ces grands projets voisins et concurrents.

Le projet de rénovation de la tour, estimé à 300 millions € est mené tambour battant pour être achevé en 2024, date des JO parisiens, sans attendre que le projet d'ensemble soit abouti, notamment sur les questions essentielles de la destruction ou de l'aménagement de l'actuel centre commercial. Cette rapidité d'exécution apporte le doute : le projet répond bien aux impératifs à la mode, dynamisme, attractivité et grandiose, mais quid des besoins des habitants qui restent des pions inutiles sur l'échiquier des promoteurs.

À l'ère du numérique, du Grand Paris, du télétravail, les

entreprises seront-elles toujours attirées par les locaux intramuros, par les bureaux en openspace, et par... des loyers très, très chers ?

Les consommateurs continueront-ils à faire leurs courses dans les « temples de la consommation » qu'on leur impose ? Le risque de locaux non amortis et commerce qui périclitent est palpable...

L'échec de l'ensemble actuel, conçu dans les années 60, démontre que la réussite d'un grand projet ne peut pas reposer uniquement sur des effets de mode (vous savez, le moderne !), que ce soit l'automobile ou l'hyper-dynamisation.

Comment apporter les autres ingrédients nécessaires au succès pérenne des projets en cours ?

Il existe une autre conception de l'attractivité, qui repose sur l'inattendu, la beauté, l'histoire, la douceur de vivre, le bien-être. Historiquement, le quartier Montparnasse des artistes en a été l'incarnation jadis.

Plutôt qu'une ruche commerciale ingérable, il serait temps de penser à l'harmonie de la ville, insérée dans sa métropole et de respecter un équilibre des populations, résidents, travailleurs et passants..

*Catherine Marie*

## 7<sup>e</sup> arr.

### HÔTEL DE L'ARTILLERIE : LES ANCIENS ÉLÈVES APPELÉS À PAYER LA FACTURE



Le projet de l'Hôtel de l'Artillerie, nouveau berceau de Sciences Po, a fait l'objet d'un article de notre bulletin précédent ; il se bornait à la cour Gribeauval. Sans vergogne, Monsieur Frédéric Mion, le Directeur de l'École invite les anciens élèves à participer au coût de nouvelles constructions en leur adressant une photo de l'ancien cloître (cour Sébastopol) entièrement dénaturé par un futur bâtiment de R+2. Il précise que « ce projet ancre Sciences Po dans son quartier historique de Saint Germain des Prés tout en lui permettant d'imaginer ce que doit être un campus du XXI<sup>e</sup> siècle... ».

Pourquoi ne pas construire une annexe de Sciences Po dans la cour carrée du Louvre ?

*Louis Goupy*

8<sup>e</sup> arr.

**MADELEINE :  
TROTTOIRS ET MOBILIER URBAIN...**

Après le réaménagement (assez critiqué) de la Place de la République, la mairie de Paris a décidé le réaménagement de plusieurs autres places parisiennes telles que les places de la Bastille, de la Madeleine, de la Nation, d'Italie... En ce qui concerne la Place de la Madeleine, une consultation a eu lieu, en associant notamment le conseil de quartier Elysées-Madeleine et les habitants et commerçants du quartier. Un test de mobilier (bancs, tables) a même été fait mais peu apprécié. Finalement, les grandes options retenues sont les suivantes :

- Agrandissement du parvis sud et des placettes sud.
- Maintien en l'état du parvis nord pour permettre la création d'événements.
- Elargissement et mise à niveau des trottoirs ouest et est.
- Maintien d'une seule voie de circulation pour les voitures mais élargissement du couloir des bus avec report de certains arrêts de bus, notamment celui de l'Open Tour.
- Création d'un vaste parking (80 places) pour les motos.
- Installation de mobiliers circulaires « favorisant la convivialité ».
- Plantation d'un complément d'arbres sur les côtés.
- Reconfiguration du Marché aux fleurs.
- Réflexion en cours pour la rénovation des toilettes en sous-sol (coin sud-est).

Les travaux ont timidement commencé fin 2018 et devraient être terminés avant fin 2019. On aura remarqué que ce projet est d'inspiration plutôt écologique mais il semble satisfaire un bon nombre d'habitants et de commerçants du quartier : les voitures auront moins d'espace mais les piétons en auront plus... Malgré tout, il nous paraît dommage qu'une solution n'ait pas été trouvée pour permettre aux véhicules venant de la rue Royale et voulant aller vers le boulevard Maeshherbes, de ne pas être obligés de contourner complètement l'église de la Madeleine.

*Régis de Savignac*

11<sup>e</sup> arr.

**TEP MÉNILMONTANT :  
UN VŒU POUR LA NATURE**

La présence d'espèces protégées sur ce site est un obstacle à la réalisation des travaux prévus si aucune dérogation n'a été validée : c'est ce que l'association FNE Paris s'attache à faire valoir. Mais surtout un vœu concernant la préservation du TEP contre le bétonnage total de la parcelle a pu être voté grâce à un intéressant renversement de majorité au sein du Conseil de Paris de décembre. Que soient remerciés les élus

qui ont choisi de voter ce vœu même si celui-ci n'entrave pas complètement la poursuite des travaux ! Cette fronde signe très probablement les couleurs de la prochaine campagne municipale. Il devient urgent en effet de débattre des contradictions inhérentes aux questions d'urbanisme. L'enjeu climatique impose une remise en cause du bétonnage à outrance. Le prétexte de vouloir toujours plus de logements ou de bureaux (malgré les 1.850 millions de m<sup>2</sup> vides à Paris et à La Défense) est une fuite en avant qui crée les conditions d'insoutenabilité du modèle de développement parisien : les conséquences de la surdensification sont trop graves face à la nécessité vitale de protéger l'environnement et tout simplement les conditions de notre survie ou d'un futur possible.

*Christine Nedelec*

12<sup>e</sup> arr.

**NETTER-DEBERGUE :  
FAKE NEWS MUNICIPALES**

Nous avons trouvé le 8 janvier 2019, dans nos boîtes aux lettres, un flyer édité par la mairie de Paris et la RATP, intitulé « Netter Debergue-la lettre : toute l'information sur le projet-décembre 2018 ». Comme à son habitude depuis deux ans, la mairie réécrit l'histoire et travestit la réalité pour faire la promotion de son projet. Ainsi nous présente-t-elle le site actuel comme « fermé au public » alors que les sections sportives de l'US Métro ont toujours été ouvertes aux habitants du quartier, « minéralisé » alors qu'il est largement arboré et qu'un vaste jardin partagé de 500m<sup>2</sup> (détruit en décembre 2018) avait été aménagé par le collectif « Le clocher » et les riverains. Nous ne répondons pas à nouveau ici à tous les arguments maintes fois martelés pour nous faire croire à un projet bénéfique et écologique pour le quartier. Nous vous renvoyons pour cela à nos précédents billets. La forte opposition des riverains à ce projet s'est manifestée en 2017 et 2018 à de très nombreuses reprises : près de 2 500 signataires (en ligne et papier) à la suite de notre pétition, et de réunions d'informations organisées, après que le projet soit totalement bouclé et sans aucune concertation en conseil municipal d'arrondissement du 12<sup>e</sup> et en Conseil municipal de Paris malgré les nombreux vœux présentés par les élus LR et Verts et qui enregistrent un nombre croissant de soutiens (FI, UDI-Modem,...) et lors des rassemblements organisés par notre association avec le soutien de nos amis de FNE Paris, A.R.B.R.E.S, SOS Paris, Monts 14, Amis Bercy-Charenton, Lachaise en action, etc.

Nous noterons seulement les points suivants : une réponse consacrée à la gestion des déchets du nouvel ensemble immobilier suite aux interpellations des riverains à la réunion publique du 4/10/2018 et à notre billet du 24/10/2018 nous indique que la nouvelle voie (piétonne?) sera « adaptée aux camions poubelles pour que les conteneurs ne soient pas tous sortis au niveau de l'avenue Netter ». On peut difficilement faire plus flou dans l'information, près d'un an après le dépôt du permis de construire. De même sur la question de des arbres du site, outre

des contre-vérités concernant l'inventaire et l'état sanitaire des arbres, on apprend que l'abattage de tous les arbres est prévu «lors des travaux de terrassement et de nivellement». La menace, en particulier pour la vingtaine d'arbres centenaires, semble donc imminente. Concernant le Cèdre centenaire, la mairie étudie sa transplantation dans un «autre jardin». Ce ne sont donc pas les riverains qui en jouiront... s'il réussit à survivre, ce qui est fort peu probable, à cette transplantation!

Concernant l'annonce de 134 nouveaux arbres (arbustes?), nous renvoyons à notre billet du 24/10 (<https://www.facebook.com/notes/association-netter-debergue/desintox/879609548911878/>). Enfin un encadré intitulé «Un lien continu avec les habitants» précise bien les limites de ce lien : il s'agit de «répondre aux questions et aux préoccupations des riverains concernant le déroulement du projet»...

Nous aurions aimé vous souhaiter nos meilleurs vœux pour cette année; malheureusement nous craignons que 2019 soit une année bien noire pour notre quartier compte tenu de l'autisme de la mairie en matière de gestion de l'urbanisme et d'écologie. Résistons à cette pression de la mairie et de la RATP, ne perdons pas espoir et continuons à nous faire entendre pour faire triompher le bon sens qui semble manquer cruellement à l'exécutif de la Ville de Paris car comme vous le savez, l'association Netter-Debergue a engagé un recours contre le permis de construire. Il est toujours en cours. Nous avons appris récemment, lors de la cérémonie des vœux, la mise en place de cahiers de doléance à la mairie du 12<sup>e</sup>. Nous vous encourageons donc à les utiliser pour nous faire entendre. Enfin, les riverains habitant d'autres quartiers de Paris et du 12<sup>e</sup> ont réussi à contrer des projets anti-écologiques similaires au projet Netter-Debergue.

*Association Netter-Debergue*

Signer la pétition : <https://www.change.org/p/non-au-projet-immobilier-netter-debergue-de-la-ratp-et-de-la-mairie-de-paris-12-non-a-abattage-des-60-arbres>

## BREAKING NEWS: LES 60 ARBRES ABATTUS!



Abattage du cèdre de l'Himalaya

Cent ans pour développer l'harmonie d'un écosystème, des arbres de grand déploiement et deux heures pour tout mettre à bas... Ce lundi 11 février 2019, trois coups de pelleteuses et tronçonneuses et les 60 arbres du 77 avenue Netter auront été mis à terre : la Ville en replantera 134 sur un mouchoir de poche à l'ombre! Mais vraiment que demande le peuple?

*Association Netter-Debergue*

## ZAC BERCY-CHARENTON: BACK TO THE 70'S



Face à une conception rétrograde de l'urbanisme, les habitants et les associations en sont réduits aux actions en justice pour faire valoir un véritable aménagement de la ville et de l'environnement, plus que jamais nécessaires par l'urgence climatique. C'est ce qu'ont fait les associations : «Les Amis de Bercy-Charenton» et «France Nature Environnement Paris», qui contestent l'autorisation de la ZAC délivrée cet été. Les motifs ne manquent pas, entre la compétence métropolitaine -et pas seulement municipale- requise pour ce dossier, la non-conformité avec le projet soumis à enquête publique, les non prises en compte de l'étude d'impact concernant la probable disparition de plusieurs espèces protégées d'oiseaux et de mammifères, l'impact visuel au niveau métropolitain des tours, les carences de l'étude de déplacements et flux de personnes, les questions d'inondabilité, les contradictions avec le PCAEM (Plan Climat Air Energie Métropolitain) tel qu'il a été arrêté...

Autant de sujets que la justice aura à trancher, faute de concertation entre la mairie et les populations à Paris.

*Christine Nedelec*

14<sup>e</sup> arr.

## SAINT-VINCENT-DE-PAUL: PARIS RÊVÉ, PARI PERDU?

Un important projet d'urbanisme va voir le jour dans le 14<sup>e</sup> arrondissement sur le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul, au cœur de Montparnasse. Apparemment, aucune leçon n'a été tirée de la réalisation, dans les années 60 et 70, de ghettos urbains dont on mesure pourtant, jusqu'à aujourd'hui, les effets dévastateurs. C'est ce qu'on pourrait penser à la vue de l'actuel projet d'urbanisme sur ce site. Cette vaste parcelle désaffectée est l'une des dernières, à Paris, offrant la possibilité de réaliser un nouveau quartier innovant et ambitieux. La Municipalité annonce vouloir bâtir «un éco-quartier exemplaire et ouvert sur la ville». Elle se dirige cependant tout droit vers la création d'une de ces «cités» qui font régulièrement la «une» des pages de faits divers. Le programme prévoit la construction d'un nouveau quartier de 600 logements (environ 2000 habitants), dont 300 logements sociaux, activités, école, équipements et services publics, sur



une surface de 60 000 m<sup>2</sup>. Le projet urbain retenu par la Ville se répartit sur quatre grands « monoblocs » de sept à dix étages chacun, à la fois trop hauts et trop proches pour permettre un ensoleillement suffisant. Les anciennes « rues », plantées de l'hôpital formeront les seuls espaces publics, soit 4 000 m<sup>2</sup> à peine, sur un site de 34 000 m<sup>2</sup> !

Fermé sur lui-même, cet ensemble le sera également vis-à-vis de la ville par le front bâti sur l'avenue Denfert-Rochereau qui sera conservé dans sa quasi-totalité. On sait désormais que pour être durable, dans tous les sens du terme, un projet urbain se doit de favoriser les liens et les échanges humains, économiques, environnementaux... A contrario, l'urbanisme ici proposé d'un lotissement compact et enclavé, renfermant sur lui-même l'espace autant que ceux qui y vivent, au lieu de l'ouvrir et le décloisonner. D'autres solutions sont possibles : ouvrir le site sur l'avenue Denfert-Rochereau et lui apporter animation et attractivité ; augmenter sensiblement la surface des espaces plantés privés, mais surtout publics ; enrichir la biodiversité de ce grand îlot du 14<sup>e</sup> ; répartir la densité et

les hauteurs des bâtiments en privilégiant ensoleillement ; respect des vis-à-vis et des espaces entre les immeubles et enfin préserver de façon irréversible, un vaste espace de respiration central formé de places, de jardins, de lieux de rencontre, incitatif de vie sociale, de détente et de projets partagés, qui favorisera la mixité et le vivre-ensemble. Bref, de réaliser véritablement, comme annoncé, un éco-quartier innovant, exemplaire et ouvert à toute évolution. Il n'est pas trop tard pour réagir. Devant les dangers avérés du projet actuel, il faut ouvrir à nouveau la réflexion. Sans remettre en cause le programme dans son ensemble, nous demandons aux opérateurs en charge du réaménagement du site Saint-Vincent-de-Paul d'organiser une confrontation d'idées et d'ouvrir un débat public associant professionnels, élus et habitants. Une telle confrontation permettra de choisir en toute transparence, dans l'intérêt de tous, l'avenir et le caractère « durable » de ce nouveau quartier.

*Nicolas Gusdorf*

*Président de l'Association pour le Quartier Saint-Vincent-de-Paul – AQSVP*

### PLACE DENFERT : AMPUTER UN JARDIN POUR RAPATRIER UN MUSÉE



*Photo du chantier*

Les deux magnifiques pavillons de la place Denfert-Rochereau ont été conçus par Claude Nicolas Ledoux quelques années avant la Révolution française pour servir d'octroi. Ils marquaient l'entrée de Paris. Les façades sont très belles et leur restauration était nécessaire. La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a aidé financièrement cette opération. Les lieux sont respectés et la restauration est aujourd'hui terminée. Le musée s'intégrera dans le pavillon ouest prenant en compte les contraintes imposées par ce monument historique. Malheureusement, cette opération a entraîné la destruction d'une partie du jardin public et donc d'un rare espace vert de respiration pour les habitants du quartier. Mais il est vrai que les espaces verts sont les nouveaux espaces à construire de Paris !

*Thierry Marcus*

**15<sup>e</sup>** arr.

### TOUR TRIANGLE : AUDIENCE À VENIR

Jusqu'alors situé au niveau du Jardin Atlantique, au-dessus de la gare Montparnasse, le Musée du Général Leclerc de Hautesclocque et de la Libération de Paris-Musée Jean Moulin a fermé ses portes au public le 1<sup>er</sup> Juillet 2018. Il sera inauguré le 25 août prochain dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, au-dessus de l'ancien poste de commandement du colonel Rol Tanguy, responsable régional des FFI pour l'Ile-de-France et l'un des meneurs de la résistance parisienne durant la Libération. Le musée sera donc adossé à l'un des pavillons de Ledoux.

Nous espérons l'audience ce printemps. La clôture de l'inscription a été prononcée le 1<sup>er</sup> décembre 2018 et contrairement à l'habitude, les travaux n'ont pas commencé. Est-ce de bon augure ?

La Ville qui aime scier les branches sur lesquelles elle s'assoit, a-t-elle du mal avec son double discours ? Il devient sans doute difficile de prétendre valoriser son dynamique et lucratif Parc des Expositions tandis qu'elle en a saboté l'emprise foncière et « vendu » au bénéfice tout particulier d'Unibail-Rodamco une tour de bureau pour 80 années, au terme desquelles la ville se retrouvera propriétaire d'un bien obsolète dont elle ne saura que faire.

*Christine Nedelec*



*Vue idéalisée du projet avec l'emprise sur le jardin qui devient une zone tampon*

16<sup>e</sup> arr.

### UNE PÉTITION POUR SAUVER BAGATELLE



Le château de Bagatelle, célèbre « folie » du Bois de Boulogne, construite suite à un pari entre la Reine Marie-Antoinette et son beau-frère le comte d'Artois se dégrade un peu plus chaque jour. Ce lieu est d'une grande richesse artistique et architecturale et également un lieu historique où séjourna, outre le comte d'Artois, Napoléon Bonaparte, le Marquis d'Hertford grand collectionneur à l'origine de la Collection Wallace, ainsi que Sir Richard Wallace, le philanthrope qui donnera son nom au célèbre musée londonien ainsi qu'aux ravissantes fontaines en fonte des rues de notre Paris.



Des blocs commencent à se détacher de la corniche délabrée et la pose d'un filet pour éviter les accidents ne résoud rien. De tels dégâts sur les bas-reliefs sont le signe d'infiltrations importantes. La détérioration rapide du premier étage qui n'a encore jamais été restauré a déjà des conséquences sur l'état du rez-de-chaussée où se trouvent les salles les plus emblématiques du château. Tout ceci a été signalé par la Commission du Vieux Paris dans son compte-rendu de la séance du 31 janvier 2018. Face à la détérioration du lieu, une pétition adressée à la maire

de Paris a été lancée par deux parisiens soucieux du patrimoine et nous vous invitons à la signer. Elle demande de commander une étude approfondie du bâti pour déterminer l'état précis des désordres ainsi qu'une campagne de préservation et de restauration afin de mettre en valeur son élégance 18<sup>e</sup> siècle. Elle propose enfin de l'aide par le biais de dons privés et de mécénat d'entreprise.

Amy Kupec-Larue et Dorian Guo



Signer la pétition : <https://www.mesopinions.com/petition/art-culture/save-chateau-bagatelle/52399>

La dernière idée de la mairie serait de vendre ce bijou de famille... CN

### SYNAGOGUE COPERNIC: OÙ EN EST-ON?

Après avoir survécu aux violences du XX<sup>e</sup> siècle, survivra-t-elle aux ambitions personnelles de son actuel président qui souhaite réaliser son nouveau Centre culturel et culturel (ayant droit aux subventions) conçu par #Valode&Pistre? Est-ce que le prétexte des mises aux normes obligatoires aura enfin raison de ce lieu emblématique du 16<sup>e</sup> arrondissement? Insensible à la beauté des proportions de sa salle de culte, à son vitrail, à son décor mural, la DRAC a émis un avis défavorable (27.9.2018) à la requête de l'Association pour la Protection du Patrimoine de Copernic (APPC) de faire classer cet édifice en tant que *patrimoine architectural* de Paris. Mais - que fait la DRAC du patrimoine historique? Dès 1923, la synagogue Copernic fut la maison de culte et d'étude de la première communauté juive libérale de France, créée en 1907. Depuis, elle exprima avec un sens particulièrement aigu de mesure l'émancipation et l'intégration d'une communauté juive dans la cité, témoignant ainsi des plus récentes évolutions d'un judaïsme deux fois millénaire en France (#Historia, « Les Juifs et la France»). Tandis que l'APPC interpelle le Ministre de la Culture, Monsieur Franck Riester, et se bat au TGI de Paris contre la décision de démolition du Conseil d'administration de #PULIF-Copernic, celui-ci laisse volontairement se dégrader l'intérieur du bâtiment pour que son défraichi donne une impression de vétusté. - En demandant son nouveau dossier gratuit à l'APPC (appc.paris@gmail.com), vous soutenez son action. Merci!

Eva Hein-Kunze, présidente de l'APPC,

Association pour la Protection du Patrimoine de la Synagogue rue Copernic



## LE STADE DES SERRES D'AUTEUIL ÉCRASE LE PAYSAGE

En réponse à l'article du Parisien du 7 février dernier : « Roland-Garros : Le court des serres est prêt pour le prochain tournoi ».

Dans un article daté du 7 février, Le Parisien affirme « Le nouveau court de tennis Simonne-Mathieu... désormais fait partie du paysage ». Notons en passant le nom donné par la Fédération française de tennis, celui d'une tennismoman totalement inconnue du public.

À vrai dire, lorsqu'on se trouve sur place, on peut aussi estimer que ce nouveau stade (un court de 5000 places s'appelle un stade) écrase le paysage. D'une part la masse des panneaux de vitres des serres modernes s'élevant des quatre côtés, aux points les plus hauts à huit mètres du sol et non six mètres (soit l'équivalent de deux étages et demi) est considérable, d'autre part, comme il est dit au cours de l'article : « Certes, les écailles de verre des nouvelles serres créent des décalages de niveaux... Cette esthétique moderne, malgré les efforts d'intégration, est incomparable avec les serres de Jean-Camille Formigé. »

On ne saurait mieux dire : la centaine d'arbres et les allées qui séparaient cette partie du jardin botanique des grandes serres Formigé ayant été arrachées et supprimées (et oubliées dans l'article, à l'heure du désastre écologique mondial), le nouveau stade est non seulement devenu l'élément central quand on se trouve boulevard d'Auteuil, mais il écrase visuellement l'Orangerie et le Fleuriste, ainsi que les grandes serres Formigé toutes proches lorsqu'on arrive devant le palmarium : les vantaux des serres modernes, faits de banales grandes vitres à l'armature métallique blanche, sont une injure esthétique aux délicats petits panneaux de verre cathédrale (filtrant lumière et chaleur) et à l'exquise armature aérienne bleu Formigé, toutes innovations dues à cet élève de Baltard, l'un des plus grands architectes-paysagistes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui avait souhaité et réussi à « joindre l'utile à l'agréable » aux Serres d'Auteuil.

Cet inégal combat esthétique, sorte de David contre Goliath visuel, conduit à se demander s'il n'aurait pas mieux valu s'en tenir au stade semi enterré, qui se serait révélé beaucoup plus discret. À quoi sert un stade semi enterré s'il est entouré de serres de six à huit mètres de hauteur ?

### UNE PARODIE DE CONCERTATION

Ironie de l'histoire : les associations de défense du Jardin botanique des Serres d'Auteuil triplement protégé par la loi (inscrit monument historique, labellisé site naturel et jardin botanique) ayant participé dès fin 2011 aux (quelque douze) séances de concertation (sic !) avec la fédération de tennis (FFT) et la ville de Paris, s'alarmaient de la disparition des neuf serres chaudes de production construites par Formigé, perpendiculaires au boulevard d'Auteuil. Modernisées au cours des décennies suivantes, contenant une collection de valeur mondiale de 10000 plantes tropicales et sub tropicales (ayant valu au jardin son label botanique), elles seraient rasées si le stade de la FFT était construit.

Pour calmer les alarmes des citoyens, l'architecte a proposé d'entourer le stade de serres modernes ! Ainsi la soi-disant concertation s'est-elle retournée contre les citoyens pour finir par accoucher de cette masse de verre, de fer et d'aluminium



Photo Lise Bloch-Morhange

dénaturant le jardin et les aériennes créations de Formigé. Puis pour faire passer la pilule, à la demande de la maire de Paris, les services de la DEVE (Direction des espaces verts) ont été priés de concocter un projet pour meubler ces quatre serres géantes : « Quatre serres et 800 plantes » proclame l'intertitre du Parisien. Mais ces 800 plantes (des arbres tout juste plantés) ne représentent rien à côté de l'ancien trésor de 10000 plantes des anciennes serres chaudes, plantes déménagées dans les grandes serres Formigé, qui ne sont pas des serres chaudes convenant aux fragiles plantes tropicales.

### UN SYMBOLE DÉSASTREUX

À l'heure du bilan, il faut admettre que loin de « faire partie du paysage », le nouveau stade de la FFT qui ampute et bétonne l'un des plus beaux jardins de Paris, se dresse agressivement tel un désastre écologique et patrimonial, et un symbole de la toute puissance du fric sport. Bien que des héritiers de Jean-Camille Formigé se soient mobilisés pour défendre l'intégrité du chef d'œuvre de leur ancêtre, aucun juge du tribunal de grande instance n'a voulu les suivre. De même lors des nombreux recours des associations auprès du tribunal administratif, ces dernières ont-elles gagné en première instance et perdu en appel face à la ville de Paris et la FFT. Le coup de grâce étant venu du Conseil d'Etat (tout comme dans l'affaire de la Samaritaine).

Et comment se fait-il que ni les autorités concernées, ni les juges des tribunaux, n'aient pris en compte la masse des 84000 signataires de la pétition Sauvons les Serres d'Auteuil lancée dès octobre 2010 ? Des amoureux des Serres d'Auteuil de toute la France et bien des pays étrangers.

Celles et ceux qui ont suivi les sept années de combat savent pourtant qu'il existait une autre solution proposée par les associations, dont l'article du Parisien ne dit mot : élargir Roland-Garros sur l'autoroute A13 passant juste au nord du stade, ce qui aurait accessoirement permis de réparer la saignée écologique faite sur le bois de Boulogne. Une solution évidente et écologique, offrant d'ailleurs plus d'espace à la FFT, et permettant de ne pas amputer le jardin déjà réduit d'un tiers lors de la construction du périphérique en 1968. Mais aujourd'hui, le stade des Serres d'Auteuil, réduisant le Jardin botanique à un square qui lui est accolé, s'élève de toute sa masse comme un témoin de la lutte des citoyens en faveur des jardins contre le sport fric, et comme un signal de continuer le combat plus que jamais.

Lise Bloch-Morhange,  
fondatrice-porte-parole du Comité de soutien des Serres d'Auteuil

17<sup>e</sup> arr.

## CLICHY-BATIGNOLLES, UN QUARTIER DE PARIS ?

Inauguré en avril 2018, le Tribunal de Grande Instance (TGI), une tour de 38 étages conçue par Renzo Piano, est devenu – malgré lui – un symbole de la justice politique pour les opposants à la construction de gratte-ciel dans ce secteur endormi du nord-ouest de Paris : la première « célébrité » à avoir fait l'objet d'une enquête sur place est l'ancien Premier ministre qui avait approuvé le projet. Pour les habitants du quartier, la tour TGI présente un intérêt moins immédiat que le quartier qui l'entoure. Sur cette ancienne friche ferroviaire, d'une surface de près de la moitié du 2<sup>e</sup> arrondissement, les promoteurs construisent 3 400 appartements et 140 000 000 m<sup>2</sup> de bureaux à partir de zéro. Ce tout nouveau quartier, une fois terminé, pourra accueillir 20 000 personnes qui vivront et/ou travailleront ici. Le projet est ambitieux : chauffage géothermique, panneaux solaires et poubelles pneumatiques qui acheminent les déchets vers un centre de recyclage via des tunnels souterrains, avec quelques ratés dans ce dernier cas, car les corbeilles actuelles ne peuvent rien ingérer de plus gros qu'une boîte à chaussures. Mais toutes ces personnes quand elles ne travaillent pas, ne dorment pas, ne se promènent pas dans le parc Martin Luther King, nouvellement créé, ou



« aident la police dans leurs enquêtes » au TGI, que feront-elles après avoir réduits leurs cartons IKEA en segments de la taille d'un confetti pour s'en débarasser ?

La vie dans la rue est un élément essentiel de la vie urbaine trépidante de Paris et le nouveau quartier n'a pas été pensé pour cela. Il y a bien quelques nouvelles rues, mais au niveau de la rue, au lieu de commerces, la plupart des nouvelles résidences et immeubles de bureaux se résument à des halls d'entrée. Un mini-centre commercial est en cours d'installation, seulement accessible par une esplanade aérienne. À part quelques écoles et garderies dans les rues nouvellement baptisées, les installations ouvertes au public au niveau de la rue restent trop rares.

Alors que les quartiers parisiens « classiques » comme celui des Batignolles, disposent de cinq boulangeries, cinq salons de coiffure et cinq pharmacies dans un rayon de trois pâtés de maisons, il est difficile d'imaginer comment les parisiens, BCBG, surmédicalisés et accros à leurs baguettes survivront en terrain aussi hostile ! Même si leurs besoins en divertissement seront assouvis (les théâtres Odéon, Comédie Française et cinéma multiplexe auront des antennes), leur manquera le mélange urbain habituel de bistrot, bars à vin, à sushis et pizzerias avant et après leur spectacle. Les appartements penthouse de la tour Unic culminant à 50 m, seront les premiers du secteur atteignant un prix du m<sup>2</sup> défiant toute concurrence ! Les camionnettes attendant la clientèle du soir le long d'une des avenues menant au TGI perdureront-elles une fois les travaux terminés ? Certes, la nouvelle population du quartier sera extrêmement diversifiée

*Sur cette photo et les suivantes : immeubles de la rue Mislav Rostropovitch dans le 17<sup>e</sup>*





## LES AVATARS SÉCULAIRES DE LA PORTE MAILLOT

Répondant à l'appel à projets urbains innovants « Réinventer Paris », la Compagnie de Phalsbourg a conçu porte Maillot une gigantesque construction qui prend en écharpe toute la place et qui devrait être plantée de mille arbres. Edifiée par Soufflot en 1780, la porte Mahioulse ou porte Maillot en a vu d'autres... projets! Cette proposition récente est le dernier avatar d'une histoire abondante en démesure et en folies exubérantes. Depuis 1900, la porte est tête de ligne d'un « chemin de fer électrique de Paris à la forêt de Saint-Germain-en-Laye », le lieu d'un énorme « Monument au Poilu ». En 1930, une consultation lancée pour « l'étude architecturale de la place » connaît un grand succès : les architectes célèbres de l'époque, Granet, Perret, Le Corbusier, Mallet-Stevens ou Sauvage, proposent des dessins talentueux à une échelle gigantesque, immeubles à gradins et pyramides symétriques, place ornée d'obélisques.



Projet d'Henri Sauvage pour la porte Maillot, 1931

En 1931, un nouveau concours souhaite faire oublier le précédent en privilégiant « l'esthétique, la circulation, la réalisation ». Il s'agissait de concevoir la porte Maillot dans le contexte plus ambitieux de l'aménagement de toute l'avenue de Neuilly. Les projets succèdent aux propositions plus ou moins mégalomanes : énormes repères, formidables signaux sur la route de Saint-Germain-en-Laye. Par exemple, André Granet qui en 1930 avait conçu une place relativement sage ornée de « galeries, pylônes,



Projet de Viret Marmorat pour la porte Maillot, 1937



sur le plan économique : des résidences pour étudiants et jeunes travailleurs à 300 € par mois cohabiteront avec des penthouses à 30 000 € le mètre carré. Ensemble, ces pionniers pourront-ils créer de cette Brave New Batignolles un quartier animé et dynamique ? Malheureusement, il leur manquera des cafés pour en discuter... *Corinne LaBalme*

### « LASCIATE OGNI SPERANZA VOI CH'ENTRATE... », TOI QUI ENTRE ICI, ABANDONNE TOUTE ESPÉRANCE...

Ce serait le conseil de Dante aux automobilistes qui songent à prendre l'A14 en Normandie par la Porte Maillot jusqu'au 2024. En effet, ce secteur constituera le meilleur argument pour que les Parisiens abandonnent leur voiture. La double enquête publique « La Ville Multistrates » et « 1 000 Arbres » terminées le 11 janvier 2019) ajoutera encore de l'huile (pas du diesel!) sur les feux de l'enfer de la circulation en ville. Comme ces deux projets phares de « Réinventer Paris » se percheront au-dessus du périphérique, il faudra supprimer quatre de ses voies pendant les travaux. Ce quartier est déjà en pleine mutation avec la construction de la nouvelle gare pour le RER E (travaux 7/7 en décembre 2018), la prolongation du tramway T3 jusqu'à la Porte Dauphine et l'effacement du Rond-Point de la Porte Maillot pour créer une voie centrale alignée avec l'axe de Paris. Effacement qui libérera de l'espace pour l'agrandissement du Palais de Congrès -un rêve de monsieur Missika- qui permettra un accès direct au Bois de Boulogne.

*Corinne LaBalme*



L'échangeur du périph' à la porte Maillot



obélisques et statues», réalise un nouveau projet répondant ainsi au concours organisé en 1931. La célébration des morts de la Grande Guerre devait être marquée par une œuvre d'art remarquable. Ainsi la perspective axiale de la voie triomphale de Granet, nommée «Avenue des Traditions» est une très large avenue bordée d'immeubles à gradins. Flanquée à sa base d'obélisques, la perspective donne sur un impressionnant monument à la gloire des Poilus, en forme de fusée portant très haut la statue du Maréchal Foch. Henri Prost, architecte en chef, Grand Prix de Rome, publia son rapport relatif au concours dans le numéro 1 de la revue *Urbanisme* et souligna «qu'aucun concurrent n'avait apporté de solution au problème de la circulation digne de notre capitale. Les préoccupations financières qui heurtent tous les esprits n'ont pas permis de prêter une attention toute particulière à ces propositions dont la réalisation, même échelonnée sur un grand nombre d'années n'a pas paru conciliable avec le développement économique de Neuilly». Regrettons-nous la force monumentale des projets d'antan ? La place a eu l'avantage d'être une sorte de laboratoire et de catalogue de projets d'architecture et d'urbanisme. Des sites urbains sont plébiscités pour leur talent, sortes de «genius loci». La porte Maillot n'a jamais été qualifiée de la sorte. Pourquoi créer de manière permanente des projets qui, par leur échelle, leur démesure agressive écrasent et sont en rupture avec leur environnement ? Il serait agréable pour l'utilisateur qui arrive ou quitte Paris par l'avenue de Neuilly, d'avoir un signal fort mais aimable, sans ostentation ni artifice, dans la totale compréhension du concept d'insertion urbaine, ou plus modestement de la compréhension du paysage environnant.

Jean-Pierre Courtiau

Référence : «Paris, architectures visionnaires, architectures de la création» de Jean-Pierre Courtiau, Editions PC-mars 2010

## « MILLE ARBRES » POUR UN TITANIC DE BÉTON : UN PRODUIT FINANCIER EN OR

Contribution à l'enquête publique

### 1. REMISE EN CAUSE DES APUI « RÉINVENTER »

Les nouvelles procédures d'appels à projets « Réinventer » conduisent de fait à un aménagement au coup par coup laissé à la libre imagination des promoteurs. Comment pourraient-ils produire un aménagement réfléchi des territoires ? Le coefficient d'occupation des sols est systématiquement maximisé. Le cadre juridique particulièrement flou et l'opacité des critères de choix du jury paraissent susceptibles de toutes sortes de dérives et permet un phénomène de concentration des agences de promotion immobilière, d'architectes, au détriment d'équipes moins développées, risquant de mettre en danger à terme une profession déjà fort éprouvée...

Ces APUI lancés par la ville mettent en effet sur la place publique des sites pour lesquels une équipe constituée promoteur-architecte propose un usage, le choix se fait ensuite en dehors de critères réellement définis, dans une sorte de contournement de la commande publique laissant au privé la maîtrise totale du projet, dans une forme passe-droit, puisque l'achat du terrain se fait sans concurrence ni enchères et que les concours d'architectes sont court-circuités. Les architectes disparaissent du champ et se trouvent obligés de s'affilier à un promoteur-bâtitisseur, porteur du projet.

Il ne faudrait pas que ce type de concours soit une forme détournée de favoritisme, en particulier pour la vente des terrains. La Compagnie de Phalsbourg qui porte le projet Mille Arbres est lauréat pour l'APUI Réinventer Paris de 3 sites et pour Réinventer La Métropole du Grand Paris de 6 sites. On voit là à l'œuvre une évidente concentration et captation du foncier au profit de quelques privilégiés, système que précisément cherchaient à éviter les procédures de commande publique qui réduisait en outre le risque de standardisation des projets.

Plus grave, un certain nombre de terrains de Réinventer Paris ont été bradés parfois à moitié prix comme le révèle le débat avec Jean Louis Missika « Réinventer Paris : L'épreuve du chantier » du 20 septembre 2018 au Pavillon de l'Arsenal. Les finances de la ville sont donc menacées à terme.

Mais surtout cette formule échappe au processus de concertation avec la population qui ne peut exprimer l'adéquation du projet à ses besoins et attentes puisqu'elle n'intervient aucunement dans le choix des sites ni celui des lauréats sauf dans le cadre trop tardif de l'enquête publique où tout est déjà bouclé comme aujourd'hui pour ce projet.

Les éléments financiers n'apparaissent pas dans le dossier d'enquête, pas de prix de vente, d'acte notarié, pas de référence au coût de déplacement de canalisations que la ville prend à sa charge pour 1,54 millions d'€ HT, prise en charge fortement contestée au Conseil de Paris par Jérôme Gleize. En outre la création de ce foncier ex nihilo d'une nouvelle

parcelle à bâtir sur le toit du périphérique ne semble pas avoir été monnayée. Plus curieux encore, avant même d'être construit, une partie du projet Mille Arbres était à vendre pour 170 millions d'euros : ([https://www.challenges.fr/immobilier/les-bureaux-1000-arbres-a-paris-en-vente-avant-d-avoir-le-permis-de-construire\\_566172](https://www.challenges.fr/immobilier/les-bureaux-1000-arbres-a-paris-en-vente-avant-d-avoir-le-permis-de-construire_566172))

## 2. GREENWASHING ET RÉEL IMPACT ENVIRONNEMENTAL : IL EST URGENT DE PASSER À UNE AUTRE CONCEPTION DE L'URBANISME

Le complexe Mille Arbres relève d'une conception héritée du XX<sup>e</sup> siècle, en partie sur dalle, doté de jardins eux aussi sur dalle : l'IAU a montré combien la croissance des arbres y est limitée, il suffit de se rendre au Jardin Atlantique à Montparnasse ! Les projets Mille Arbres et Multistrates sont présentés comme rafraichissants, écologiques, voire purificateurs d'air alors que leur bilan écologique est problématique. Ces arbres nécessiteront des apports en eau majeurs, à grand coup de brumisation, alors que les périodes de canicules s'accumulent et que la diminution des débits d'eau des rivières et nappes est une tendance inquiétante. Cette nature en pot ou sur lit de terre n'a rien de comparable à des jardins de pleine terre, l'avis de la DEVE relève d'ailleurs que ces arbres sur dalle soumis aux vents auront une croissance délicate. Les études de l'APUR ont aussi démontré le problème de dessiccation des arbres en toitures : pour une hygrométrie de 75% en RDC, celle-ci peut tomber à 40% seulement en étage, l'équivalent d'une ambiance désertique. Nous interrogeons le coût de cette nature sur dalle face à la quasi-gratuité d'une nature en pleine terre, sa résilience et son auto entretien. Appeler ce projet Mille Arbres ne suffit pas à lui donner une valeur écologique et ce n'est pas une Maison de la Biodiversité pour nos amis de la LPO qui limitera l'impact de l'énergie grise nécessaire à sa construction.

Il n'est pas du tout certain que l'îlot de chaleur que va créer le bâtiment contrebalance le rafraichissement prétendu grâce aux jardins.

Pour les associations soucieuses de la planète, l'urgence écologique est de ne plus construire de bâtiments neufs mais avant toute chose d'utiliser le patrimoine existant, le réinventer pour le coup, l'entretenir, le réhabiliter avec des matériaux sains et durables, qui ne tombent pas en poussière au bout de 20 à 40 ans, comme la plupart des constructions actuelles (la pérennité des tours de la Défense est au bas mot de 40 ans). Ce projet Mille Arbres masque la contre-réalité d'un paquebot géant de béton et de verre (certes avec jardin... sur dalle). Cette forme de greenwashing est abondamment utilisée par la Compagnie de Phalbourg : la conception « bioclimatique » d'un projet est un argument imparable pour les élus et jurys qui se laissent prendre à un discours

plus que rôdé, voir Ecotone à Arcueil ou le projet Open Sky sur la côte d'Azur (celui-là battu en brèche par le maire de Cannes) ou même le très controversé Europa City. Le premier chapitre de la Notice environnementale du projet Mille Arbres est, à ce titre, un modèle de langue de bois où réinventer est tourné à toutes les sauces, même si de réels efforts de conception, de production et d'économie d'énergie sont tout de même à noter.

Par ailleurs proposer en couture avec la commune limitrophe Neuilly un obstacle géant de 100 m de long et de 10 étages de haut où la liaison est faite par une rue intérieure de type centre commercial ou par une dalle en surélévation interroge. Elle repose en réalité les mêmes questions que le jardin Atlantique, bien loin d'avoir rempli à l'usage ces mêmes promesses, d'écologie et d'accessibilité. En outre, le raccord Paris Banlieue réalisé par un immeuble plus haut que ceux de son environnement crée inévitablement une remise en cause de l'axe historique du Louvre à La Défense, il aurait fallu de petits éléments bas de paysage, un jardin, de petits immeubles plutôt qu'un monstre d'une seule pièce qui dépasse d'une tête celle de ses voisins.

## 3. RISQUES ET IMPACTS SANITAIRES, EXPOSITION À LA POLLUTION

Ce projet est présenté comme permettant de limiter les effets de vent, or en cet endroit de forte pollution, au contraire il ne s'agit surtout pas de supprimer le vent. Le couloir de vent naturel que constitue la tranchée du périphérique est un élément important de la ventilation de la ville : l'obstruer par un immeuble de 10 étages c'est renforcer la pollution du lieu et des espaces avoisinants.

D'ailleurs, les avis des autorités environnementales et de santé mettent en évidence le problème de qualité de l'air



dû à la situation du bâtiment par rapport aux flux routiers, à la gare routière : les tableaux de données arrivent en limite et au-delà des seuils admis. Des risques certains de dépassement sont évoqués, mettant en question le choix de localisation des équipements petite enfance, sans s'y opposer néanmoins. Cette position laxiste est tout à fait regrettable, alors que 48.000 personnes meurent chaque année en France précocement des effets de la pollution, de l'incurie de l'État et des municipalités.



Il est évoqué aussi une concentration problématique des fumées d'échappements en entrée et sortie de passages souterrains : avec une légèreté remarquable, aucun traitement de cette pollution n'est prévu. Nous soulevons une fois de plus l'erreur de conception majeure qui consiste à créer un lieu de vie, d'équipements pour la petite enfance et une aire de jeux d'enfants de plein air, dans un contexte pollué, l'erreur a été pourtant répétée maintes fois avec les espaces sportifs et stades contigus au périphérique, les leçons ne sont donc jamais tirées? L'étude de Greenpeace est édifiante : (<http://www.leparisien.fr/societe/dans-les-stades-urbains-le-sport-ce-n-est-pas-la-sante-10-06-2018-7764453.php>)

Un vœu du Conseil de Paris demande qu'une étude de circulation complète l'étude d'impact qui minimise les questions de circulation avec la superposition des projets dans un même calendrier porte Maillot. Où est-elle? Ce manque est inquiétant. Il est évident que concentrer Porte Maillot les projets Multistrates et Mille Arbres va créer un surcroît de congestion et de concentration de flux bien loin de régler les épineuses questions de circulation, sans parler de la période chantier particulièrement préoccupante d'après les documents.

Une fois encore, la ville autorise la création d'un point de congestion plutôt que d'anticiper les transports, les équipements culturels, sportifs, éducatifs indispensables à l'existant et nécessaires à un développement qui devrait venir ultérieurement et non le précéder.

*Christine Nedelec*

20<sup>e</sup> arr.

## RÉSERVOIR DE CHARONNE : VRAIE PRAIRIE CONTRE FAUSSE ÉCOLOGIE BOBO



*Graminées de la prairie du réservoir de Charonne*

Ou comment de mauvaises idées, faussement écologistes, détruisent à grand pas la nature à Paris... La Ville s'appête à détruire la seule grande prairie intra muros de Paris, celle qui s'épanouissait sur le Réservoir de Charonne et dont le foin nourrissait les animaux du Muséum du Jardin des Plantes. Elle préfère y installer

une fausse écologie bobo : une ferme « pédagogique » de culture hors sols, sous serres plastique. La bonne gestion municipale aurait voulu que ces réservoirs, créés au XIX<sup>e</sup> siècle par des visionnaires, soient conservés précieusement en état et que l'eau non potable qui les alimente soit utilisée par la ville : c'est la décision qui avait été prise en 2012 après de longs débats d'experts. Pourtant la ville n'a jamais mis en œuvre cette sage décision et la voilà qui brade et détruit notre patrimoine collectif.

*Christine Nedelec*

## ARCHITECTURE ET URBANISME

### DES TROUS DANS LA VILLE

Tous les photographes vous le diront : il faut savoir lever les yeux pour découvrir de nombreux détails qui échapperaient autrement à notre découverte : un joli balcon fleuri, un mascarón, une vieille enseigne... Malheureusement aujourd'hui, je ne pourrai plus conseiller cela aux amateurs de Paris! En effet, qui n'a pas constaté à quel point nos trottoirs, chaussées, terre-pleins et contre-allées, sont dégradés et devenus dangereux. N'oublions pas dans cette description les grilles d'arbres qui se soulèvent et les encadrements en bois des soi-disant « mini jardins » entourant les jeunes arbres récemment plantés. Et de



plus, il nous faut zigzaguer entre les trottinettes et autres skateboards qui envahissent notre espace! Plus que jamais le piéton doit se concentrer sur ses pieds pour éviter de trébucher et pire encore, de tomber, la situation empirant lorsqu'il pleut. Qu'en est-il pour les personnes âgées qui voient mal, ou bien munies de cannes, qui se blessent parfois cruellement, mettant ainsi en péril leur autonomie? La situation s'aggrave la nuit car tous ces obstacles sont encore plus difficiles à détecter, l'éclairage entre deux réverbères n'offrant pas une visibilité suffisante. À tout seigneur tout honneur : le lieu le plus périlleux de la capitale est le plus célèbre... Je parle des Champs Élysées qui possèdent les trottoirs les plus détériorés de la ville, présentant de notables différences de hauteurs entre les dalles disjointes et en bascule, des trous dans les revêtements et des joints délités. Quelle image donne-t-on aux visiteurs de la plus belle avenue du monde? La presse a souvent relayé les accidents survenus et de nombreuses plaintes pour blessures sont déposées chaque année par les victimes. Le Tribunal Administratif a même condamné la Ville à verser des dommages et intérêts dans plusieurs cas. Mais tous les accidentés ne déposent pas de plaintes! Est-ce une raison pour délaier l'entretien? Comment a-t-on pu en arriver là? Trottoirs et chaussées doivent être entretenus régulièrement afin que le macadam, dalles, pavés et joints soient réparés et ne présentent plus de danger pour les marcheurs. Comment sont attribués les budgets qui sont alloués chaque année à la Voirie? Devant cet état dangereux, demandons à la Ville de remettre en état les sols de notre belle cité.

*Jocelyne Tépénier*



## FRESQUES ET PEINTURES MURALES DANS LES ÉGLISES PARISIENNES

Plusieurs fois, ces dernières années, nous avons attiré l'attention sur le problème de certaines fresques et peintures murales très dégradées dans les églises parisiennes. Bien sûr, nous nous réjouissons de certaines restaurations récentes, comme par exemple à Notre-Dame-de-Lorette (chapelle baptismale) (9<sup>e</sup>) et à Saint-Germain-des-Prés, dans le cadre de la rénovation du chœur (6<sup>e</sup>). Dans ces deux cas, d'ailleurs, il y a eu une participation du mécénat. Mais, il y a encore beaucoup à faire car nous avons répertorié des fresques et des peintures murales très dégradées (dont certaines risquent de disparaître à jamais si rien n'est entrepris pour les sauver rapidement) notamment dans les lieux



Restauration à faire : S<sup>c</sup>-Clotilde, fresque

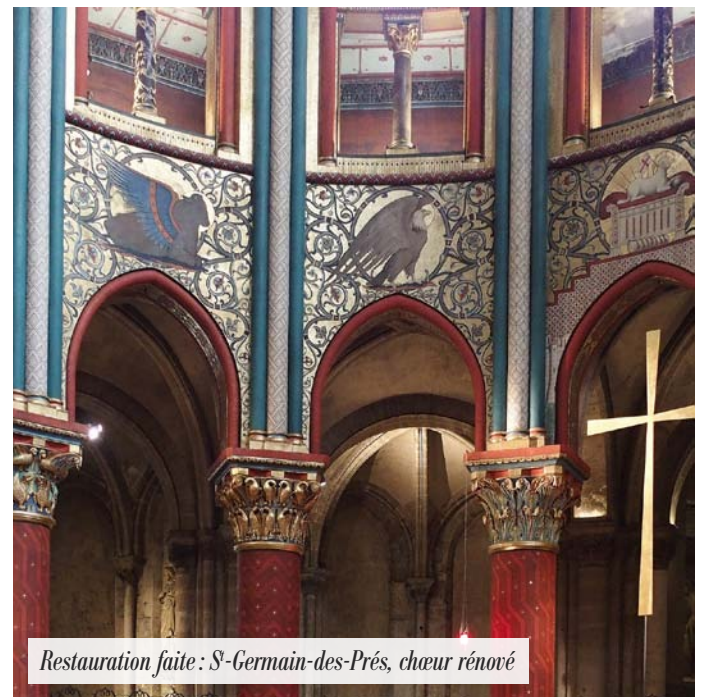


Restauration à faire : S-Séverin (5<sup>e</sup>) chapelle S-Joseph / Photo D. Rykner

suivants (liste non exhaustive) : Saint-Germain-l'Auxerrois (1<sup>er</sup>), Saint-Séverin (5<sup>e</sup>), la Basilique Sainte-Clotilde (7<sup>e</sup>), Saint-Augustin (8<sup>e</sup>), Saint-Philippe du Roule (8<sup>e</sup>), Saint-Ferdinand-des-Ternes (17<sup>e</sup>). Une nouvelle fois, nous ne pouvons qu'inciter la mairie de Paris (à travers son service de conservation des œuvres d'art, la COARC) à avoir un budget spécial et significatif, couplé avec un éventuel mécénat, pour la restauration de ces œuvres d'art qui constituent un patrimoine extrêmement riche et très apprécié, non seulement des touristes, mais tout simplement des amoureux du Patrimoine. Régis de Savignac



Restauration faite : N-D de Lorette, chapelle baptismale restaurée



Restauration faite : S-Germain-des-Prés, chœur rénové

## APPEL À PROJETS « EMBELLIR PARIS »

Cet appel à projets « Embellir Paris » vise à révéler le potentiel de vingt sites de l'espace public parisien (Places d'Alexandrie 2<sup>e</sup>, de l'Europe 8<sup>e</sup> ou Carmen 20<sup>e</sup>, angle de la rue du Temple et de la rue Michel Lecomte 3<sup>e</sup>, grand site entre Barbès et Stalingrad 10<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> ou plus petit espace à l'angle de la rue Saint Martin et du cloître Saint-Merri 4<sup>e</sup>, toit terrasse boulevard Vincent Auriol 13<sup>e</sup>...). Ces espaces ont été choisis parce que délaissés ou peu identifiés. La Ville de Paris soutiendra un projet par site, à hauteur de 50 000 € maximum, sous forme de subvention. Ce dispositif s'adresse aux artistes, créateurs, collectifs, structures et institutions culturelles publiques ou privées, architectes, designers, écoles d'art ou d'architecture...

La réunion de lancement du projet « Embellir Paris » s'est déroulée en présence de nombreux journalistes, artistes et représentants des associations. Chaque arrondissement était représenté par un élu, ou un collaborateur de mairie, qui a présenté à tour de rôle, l'emplacement retenu pour accueillir une œuvre. Les représentants de la mairie de Paris avaient présenté l'opération en soulignant son originalité et la volonté de permettre l'installation d'œuvres « disruptives » ! Le jury statuera sur les projets dans 4 mois, ce qui est court. Quels seront les

critères de choix des œuvres retenues ? Si cette opération permettra de valoriser certains carrefours, angles de rues, parties de square actuellement plus ou moins abandonnés, il ne faudrait pas cependant que cela conduise à une minéralisation généralisée des sols. Le sujet de la propreté de la voirie parisienne semble glissé une fois de plus sous le tapis !  
Thierry Marcus

## LANCEMENT DE L'ATELIER SEINE

La ville a lancé le 29 janvier dernier l'Atelier Seine qui a pour objet de réfléchir aux usages du fleuve et aux projets urbains qui lui sont liés. Les débats, assez généraux lors de cette séance, feront l'objet de Groupes de travail mensuels qui permettront la rédaction d'un Livre blanc à l'automne.

Les associations attendent une réponse claire concernant l'abandon des projets de "Passerelles habitées" et de construction d'immeubles sur les quais hauts de la Seine, "Place Mazas" et sur le "parvis de la Maison de Radio France". Pour l'instant rien n'a été acté dans ce sens. Tout porte à croire que ces projets risquent de resurgir.  
Bernard Landau

La Seine n'est pas à vendre

## VISITES AVEC 1PARIS2RÊVE

Pour faire suite à la promenade virtuelle de notre assemblée générale, 1Paris2rêve nous propose quelques balades à remonter le temps... Béatrice, guide conférencière officielle, licenciée en histoire de l'art, propose ses visites originales ou sur mesure pour un Paris à redécouvrir.

06 61 88 25 10 • 1paris2reve@orange.fr • www.1paris2reve.com

### « À LA BONNE HEURE... IL ÉTAIT TEMPS ! »



**Samedi 16 mars 2019, 14h (12€)**

Mois de mars : Passage à l'heure d'été. À la bonne heure... il était temps ! Remontons le temps à travers des cadrans, horloges, méridien...

### « SUR LES PAS DES TEMPLIERS »

**Mardi 19 mars 2019 à 14h (12€)**

De l'enclos au bûcher...

### « SUR LES TRACES D'HENRI IV »

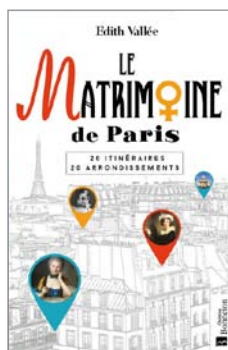
**Mardi 14 mai à 14h (12€)**

Le « bon Roi Henri » vient d'être assassiné ! Roi bâtisseur, Roi tolérant, Roi fringant... À travers Paris, redécouvrons le Premier des Bourbons...

## LIVRES

### LE MATRIMOINE DE PARIS

Edith Vallée, Ed. Christine Bonneton, 312p. 18€



Les membres de SOS Paris s'engagent pour la préservation des monuments historiques. Mais comment s'occuper des monuments qui devraient exister et qui n'existent pas ? Notamment, les monuments dédiés aux femmes illustres qui ont fait de Paris une grande ville. Dans « le Matrimoine de Paris » l'auteur / psychologue Edith Vallée lutte contre l'invisibilité qui entoure les pionnières courageuses comme l'impresario de théâtre, Mademoiselle Montansier et la sage-femme Angélique du Coudray.

Il existe un itinéraire (avec une carte) pour chacun des vingt arrondissements pour suivre les traces des artistes, peintres, scientifiques, et écrivaines comme Joséphine Baker, Madame de Condorcet, Emilie du Châtelet, Rosa Bonheur, Rachel Félix et Mistinguett. C'est le guide idéal pour la visite #TimesUp de Paris.

*Corinne LaBalme*

## CONFÉRENCE

### « LES ASPECTS PATRIMONIAUX DE LA LOI ELAN »

**Jeudi 16 mai 2019, 18h**

Par M. Dominique Masson. Le lieu sera communiqué lors de l'AG et sur nos réseaux sociaux.

## LE MOT DU TRÉSORIER

Fidèle à SOS Paris, vous voulez nous accompagner dans nos actions au service de la défense du Patrimoine : cotisez dès à présent pour 2019.

Les comptes 2018 vous seront présentés en mars lors de la prochaine assemblée générale. Ils sont en ligne avec notre budget mais plus que jamais votre soutien est nécessaire.

N'attendez pas pour envoyer votre adhésion par chèque ou par virement.

Faites-le dès aujourd'hui !



# SOS PARIS

## COTISATION 2019 BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT

L'adhésion à SOS Paris comprend l'abonnement au bulletin d'information (2€ à l'unité)

Adhérez facilement en ligne et de façon sécurisée via notre site web [SOSParis.org](http://SOSParis.org)

Coupon à renvoyer, accompagné de votre chèque : **103 rue de Vaugirard – 75006 PARIS**

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Téléphone .....

E-mail .....

Nouveau membre  Renouvellement

Cotisation :

**50€** montant ordinaire conseillée (16.5€ après impôts)

**10€** étudiant, moins de 25 ans, sans emploi et autres

**100€ et plus** membre bienfaiteur

**Association fondée en 1973 reconnue d'intérêt général :** en application des articles 200.1 et 200.2 du Code Général des Impôts, 66% de vos versements à SOS Paris sont déductibles de vos impôts dans la limite où le total de vos dons annuels à des organismes de ce type n'excède pas 20% de vos revenus imposables.